

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 74-293 du 7 Novembre 1974

portant nomination de l'Intendant
Militaire de 3ème classe Isidore
AMOUSSOU en qualité d'Administrateur
titulaire de la B.C.E.A.O.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU l'Ordonnance n° 74-13 du 25 Février 1974 portant ratification de l'Accord de Coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine signé à Dakar le 4 Décembre 1973 ;
- VU l'ordonnance n° 74-14 du 25 Février 1974 portant ratification de l'Accord instituant la Banque Ouest Africaine de Développement signé le 14 Novembre 1973 à Paris ;
- VU le décret n° 73-135 du 18 Avril 1973 portant nomination des Administrateurs Titulaires au Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
- VU le décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974 portant formation du Gouvernement ;
- VU le décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Sont abrogées en ce qui concerne la Capitaine Janvier ASSOGBA, les dispositions du décret n° 73-135 du 18 Avril 1973 susvisé.

.../...

ARTICLE 2.- Est nommé Administrateur Titulaire pour représenter la République du Dahomey au Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest :

L'Intendant Militaire de 3ème classe, Isidore AMOUSSOU,
Ministre des Finances.

ARTICLE 3.- Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 7 Novembre 1974

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,
Isidore AMOUSSOU

Intendant Militaire de 3ème classe,
Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 - SGG 6 - CS 6 - Ministères 13 -
Intéressé 1 - IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde.
Chanc. 5 - BCEAO 4 - DGTCP-DGAE-
DGP-Direct. Stat. 4 - J O R D 1.-